



COMMUNE DE VIGNOT

Demande de Salle

La municipalité soutient les Associations en octroyant différents types d'aides basées sur des critères d'éligibilité :

- Aides matérielles avec la mise à disposition de créneaux horaires dans des locaux, prêt ou location de salle communale

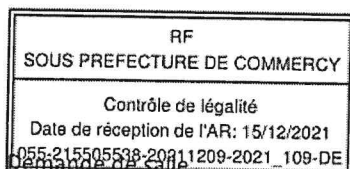
Nom de votre Association

--

Date de la demande	
Nom de la personne référente et numéro de téléphone	
Pour quelles raisons demandez-vous la salle ?	
Nombres de personnes attendues (au minimum 5 personnes)	
Date exacte de l'activité	
Horaires	
Décision du Maire	

Les impératifs: - La demande doit être déposée 1 mois avant la date de l'action. Chaque demande est traitée en fonction des disponibilités.

Document à remettre à la Mairie de VIGNOT : ou par mail secretariat@communedevignot.fr



13, rue Pasteur
55200 Vignot
Tel :03.29.91.12.90
secretariat@communedevignot.fr

